

ADHÉRER À LA SFS,

- ☛ C'est soutenir ses actions,
- ☛ C'est participer et maintenir son esprit d'ouverture,
- ☛ C'est encourager et développer la pratique de la sophrologie au sein des structures éducatives sociales et médicales,

C'EST AUSSI POUR LES ADHÉRENTS, POUVOIR

- ☛ Participer à un groupe de recherche,
- ☛ Utiliser le forum des annonces gratuites pour valoriser leurs activités, séminaires et stages,
- ☛ Figurer sur l'annuaire des praticiens en ligne sur le site de la SFS,
- ☛ Annoncer leurs travaux et publications personnelles,
- ☛ Souscrire une assurance de groupe, Responsabilité Professionnelle et protection juridique négociée directement auprès du groupe MEDINAT,
- ☛ Bénéficier d'un tarif réduit aux Congrès et manifestations organisées par la SFS.



TEL : +33 (0)1 40 56 94 95

POUR JOINDRE LA S.F.S

8 rue des Favorites - 75015 Paris
du lundi au mercredi de 9h à 18h
contact@sophrologie-francaise.com
www.sophrologie-francaise.com



Pour la recherche
le développement
et la diffusion
de la **Sophrologie**





La société française de Sophrologie, association loi 1901, est une société savante, fédérative créée en 1966.

Avant-gardiste, elle a créé, dès le départ, des ponts entre la médecine, la psychologie et la psychanalyse.

Aujourd'hui, elle poursuit sa dynamique en intégrant les mutations sociales et les avancées des neurosciences.

Marquant une véritable volonté d'ouverture, la SFS regroupe en son sein différents courants se réclamant en France de la Sophrologie.

Depuis sa création, la SFS s'est toujours investie dans la formation des sophrologues.



LES ÉTAPES CLÉS DE LA SFS

- Création de la SFS en 1966
- Organisation d'un congrès annuel
- Création de structures régionales
- Création d'un code de déontologie (disponible sur notre site)
- Création du premier annuaire de sophrologues professionnels
- Obtention de l'inscription du métier de sophrologue au RNCP (Répertoire National de Certifications Professionnelles)

LES ACTIONS DE LA SFS

1 Recherche - Réflexion - Partage

La SFS propose une information rigoureuse et de qualité.

Elle porte une attention particulière aux questions d'éthique et de déontologie (élaboration d'un code de déontologie pour ses membres).

Elle mène une réflexion sur la qualité des formations en lien avec les principales structures s'intéressant à la sophrologie en France.

La SFS dialogue avec les différents courants de la sophrologie, (à ce titre elle a co-organisé les États généraux de la Formation) ainsi qu'avec les autres courants de pensée : psychosomatique, hypnose, neurosciences, psychanalyse...

La SFS permet aux professionnels de suivre l'actualité de leurs pratiques et des pratiques connexes, d'échanger avec leurs pairs sur des thématiques variées dans le cadre des congrès et séminaires et de participer à des réflexions de fond sur l'évolution du métier.

Chaque année, la SFS organise un congrès.

2 Formation - Certification

La SFS fédère un large réseau d'écoles dans un esprit d'ouverture et de respect de leur pédagogie.

Elle a œuvré pour la reconnaissance du métier de sophrologue.

Elle a obtenu le titre de Sophrologue Praticien niveau III inscrit au RNCP (Répertoire National de Certifications Professionnelles).

A cet effet, la SFS :

- Décerne le titre de Sophrologue Praticien inscrit au RNCP pour les stagiaires des écoles affiliées,
- Offre aux professionnels expérimentés, la possibilité d'obtenir le titre, par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

3 Édition - Publication

L'association publie chaque année les Actes de ses Congrès aux Éditions L'Harmattan.

Elle publie également les travaux des groupes de recherche qu'elle soutient.

La SFS édite un annuaire professionnel détaillé, vérifiant les titres et formations de chacun (Informations disponibles en ligne sur le site Internet de la SFS : www.sophrologie-francaise.com).

